



CONVOCAATION A LA COUPE INDIVIDUELLE DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE TIR DE LA GRUYÈRE

Mesdames, Messieurs, tireurs 300m de la Gruyère,

Conformément à ce qui a été proposé en assemblée annuelle, le classement des tireurs qui souhaitent participer à la finale et qui ont obtenu les minima requis 185 pts en A et 135 en D figure en annexe.

10 Sociétés du district seront représentées.

Ces tireurs sont donc invités à la finale de district.

La demi-finale et la finale auront lieu :

Le samedi 19 Septembre au stand de Charmey

Horaire et programme de la journée :

- 13h30 Ouverture du stand
- 13h50 Bienvenue et Informations
- 14h00 – 14h50 Qualification catégorie A (3 essais + 10 cpc A10)
- 14h50 – 15h40 Qualification catégorie D (3 essais + programme groupe cat. D)
- 15h45 Proclamation des qualifiés pour les finales
- 16h00 Finale Catégorie A (1^{er} au 6^{ème} rang à la qualification) (3 essais + 20 cpc A10)
- 16h30 Finale Catégorie D (1^{er} au 6^{ème} rang à la qualification) (3 essais + programme groupe cat. D)
- 17h00 Proclamation des résultats

Munition : Le tireur apporte sa propre munition et seul la munition d'ordonnance est autorisée.

Finances : 5 Fr par tireur sont à payer pour le premier tour, le montant total de la somme est remis à la société organisatrice pour les frais de cible.

Règlement : Le règlement de la coupe de la FSTG est applicable.

Parcage : ***Vu le nombre de places de parc réduites près du stand, les organisateurs se recommandent pour que les tireurs d'une même société se regroupent afin de diminuer le nombre de véhicules. Merci.***

En attendant de vous revoir prochainement, nous vous souhaitons une bonne fin de saison de tir et nous vous renouvelons nos cordiales salutations.

Fédération des Sociétés de Tir de la Gruyère. 10.09.09

Ansermot Joël